

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 634

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FARIS AICHA veuve KANA LAYACHTI

Date de naissance :

Adresse : Hau HASSANT DAB Nefou Blouz 57 N-1114

Tél. : 0661517209

Total des frais engagés : 1970,60 Dhs

Dr. ALAMI Mohamed

Professeur en Cardiologie

264 Bd Ghandi - Casablanca

Tél : 05 22 39 01 12 / 06 61 15 78 06

11 MARS 2024

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : FARIS ED KANA AICHA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

FARIS ED KANA AICHA

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
11 MARS 2024	consultation		300	Dr. ALAMI M'hamed Professeur en Cardiologie 264 Bd Gharbi - Casablanca 0522 3901 12 / 06 61 15 78 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
17/03/2011 Bd Saïd Didi Tabibé 15-002042997000 11/05/2293	17/03/24	1670,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Alami Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi.
Residence Jawhara
Casablanca 20200

ORDONNANCE

11/03/2024

FARIS EP KANA AICHA

370,000 x 3

REXABAN 20

1cp /J

DIGOXINE

1/2cp 1J/2

TENORMINE

1/4cpn /1

RANCIPHEX 20

1cp

AMLOR 5

1cp /1

AZIX 500

1cp /J

MUXOL Sirop

70
1cas x2

x6j

Professeur Alami Mohamed. 264 Bd Ghandi. Casablanca. Tel 0648960181

1670,20

Dr. ALAMI Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tél : 05 22 30 01 12 / 06 61 15 78 06

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V : 58DH70
LOT : 23E002
PER..04.2026



6 118000 011590

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V : 58DH70
6 118000 011590

PPV: 113 DH 70

3.

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

UT.AV : 09 2026

P.P.V. :

LOT N° : H N 9 4 1 4

89,20

P10002669

COOPER PHARMA
PPV: 30,50 DH

على 20 متقدمة، المتصدر في الدورى، فقاد الفريق إلى كأس الأمم الأفريقية، وفاز بها، وبذلك حصل على بطولة دوري أبطال إفريقيا، وأخيراً على بطولة كأس الأمم الأفريقية، مما يدل على قدرة اللاعبين على تحقيق إنجازات كبيرة.

5186189

501379b

320,00 (=
oed)

$\times 2 \leftarrow$
Ged

310,00 G
red

320,00 ←
Oed

8. D.V. 790H70
8. ER 07/25
1. OT 1253



0 2 1563
1 09/26
3700

1833-1830

Fiche de Consultation du 11/03/2024

FARIS EP KANA AICHA

Terrain Atopique: PENICILLINE

Regime

Poids 64 Kg

Indice de Masse 29,6 (Norme: 20 à 25)

Risque CV %

TA 160 / 90 mmHg

Frequence Card 66 c/mn

Medicaments Prescrits

REXABAN 20

LASILIX

DIGOXINE

TENORMINE

RANCIPHEX 20

AMLOR 5

Examens Demandés

Radiologie

Biologie

Uree, Creatinine, Glycémie a jeun, H

CT, HDL, LDL, TG

Avis

NFS+ PQ

GOT, GPT

Notes

Prochain RV 11/06/2024 10:00:00

ECG

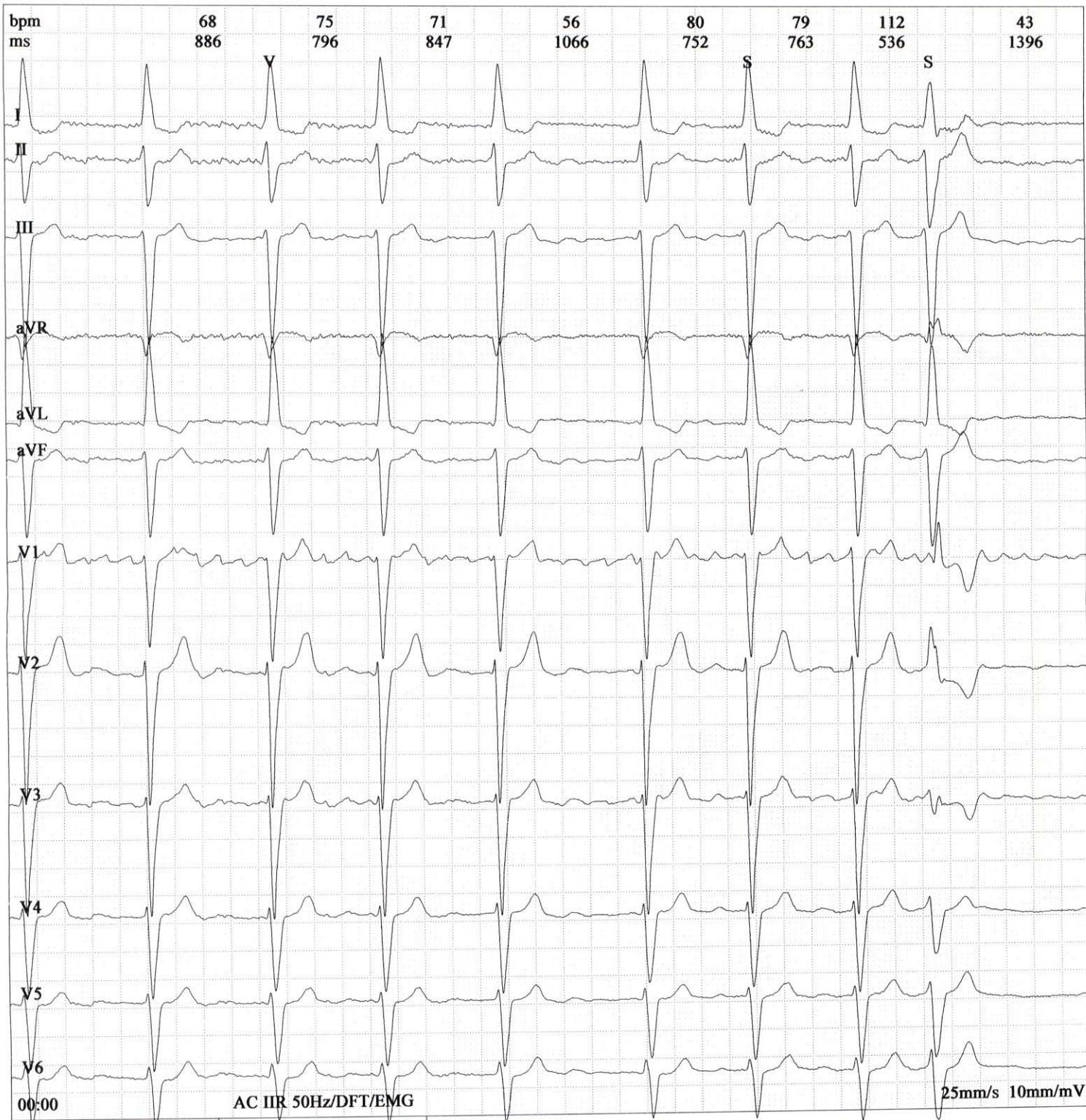
Pr ALAMI M (s2)

Nom : RAFIS EP KAN&sex :
SN : 0022626 Case No. :

Age : 82
Lit No. :

Clinique N :
Date : 11/03/2024

Section :



Prompt:

Frequency:	1000Hz	PR Interval:	--
Sample Time:	15s	QT Interval:	417 ms
HR:	66bpm	QTc Interval:	438 ms
P Interval:	--	P Axis:	--
QRS Interval:	135 ms	QRS Axis:	-48.10°b
T Interval:	216 ms	T Axis:	110.70°b

Dr. ALAMI Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tél : 05 22 39 01 12 / 06 61 15 78 06

Signature Medecin :